

au cinéma le 25 décembre 2024

Synopsis :

1792, l'Ancien Régime touche à sa fin. À Paris, Louis XVI et Marie-Antoinette sont arrêtés et conduits au donjon de la Tour du Temple...

Librement inspiré des carnets de Cléry, valet de chambre du Roi resté auprès de lui jusqu'à sa mort.

MODE D'EMPLOI POUR ORGANISER UNE PROJECTION POUR VOS ELEVES

Vous pouvez dès à présent organiser une projection pour vos élèves :

1. Contactez la salle de cinéma la plus proche de votre établissement.
- si vous n'avez pas le contact n'hésitez pas à nous le demander à cette adresse : jeanne@memento.eu
2. Demandez au responsable de la salle les modalités pour organiser une séance scolaire : tarif de groupe, disponibilités de la salle...
3. Toutes les salles de cinéma peuvent organiser une projection du film, durée du film 1h41
4. En vous rendant sur l'application [ADAGE](#), vous pouvez bénéficier, pour cette sortie scolaire au cinéma du « [pass Culture part collective](#) »

Sommaire

- Présentation du film
- Place du film dans les programmes

A/ Chronologie sélective de la Révolution française

Exercice N°1 Analyse de la chronologie

B/ SE DEFAIRE DU ROI

I/ La fuite de Louis XVI et de sa famille à Varennes, 21 juin 1791

Exercice N°2 Analyser des gravures

Exercice N°3 Du film à l'Histoire

Exercice N°4 Présenter une situation

Exercice N°5 La famille Royale au Temple

II/ De Louis XVI à Louis Capet

Focus : Guérir des écrouelles

Exercice N°6 La famille Royale au Temple

Exercice N°7 Les caricatures

Exercice N°8 Les représentations du roi Louis XVI

C/ UN PRISONNIER QUI SORT DE L'ORDINAIRE

I/ L'histoire d'un bâtiment : la prison du Temple

Exercice N°9 Observez la mise en scène

II/ La vie dans la prison du Temple : une vie organisée autour la famille royale

Analyse : A la prison du Temple, la famille royale connaît un isolement croissant, un film au service de l'histoire.

III/ L'exécution de la princesse de Lamballe (3 septembre 1792)

Exercice N°10 Observer une œuvre d'art

Exercice N°11 Une œuvre d'art / un texte, des visions différentes

IV/ Le Journal de Cléry : Source d'inspiration des auteurs du film Gianluca Jodice et Filippo Gravino

D/ LA MORT DE LOUIS XVI

I/ Faire le procès du roi

II/ Thomas Paine, un penseur révolutionnaire anglo-américain

Exercice N°11 *Il faut que le roi ait un procès*

III / Extrait des procès-verbaux de la Convention nationale des 15, 17,-19 et 20 janvier 1793, l'an II de la République française.

Pour aller plus loin

-> des Podcasts sur Louis XVI

-> quelques éléments de bibliographie

- **Mode d'emploi pour organiser une projection pour vos élèves**

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

➤ Présentation du film

Le film LE DELUGE se concentre sur les quelques mois pendant lesquels la famille royale est enfermée à la prison du temple. Mais, à travers cette période, il revisite l'ensemble de l'histoire du divorce entre les Français et Louis XVI, prélude à la chute de la monarchie.

L'intérêt de l'analyse du film permet de comprendre la distance qui sépare les révolutionnaires et la famille royale, montrant notamment ces deux mondes sont devenus irréconciliables.

Le choix de mise en scène qui refuse le spectaculaire des épisodes révolutionnaires permet d'insister sur la trajectoire intellectuelle et morale de la famille royale comme de ceux qui les gardent.

Si le film s'appuie sur le Journal de Cléry, écrit par Jean-Baptiste Cléry, valet de chambre de Louis XVI, il n'épouse cependant pas un point de vue réduit à celui du roi. En effet, dans le film le roi apparaît souvent spectateur plus qu'acteur de l'histoire en train de se faire autour de lui et des décisions dont pourtant il est l'objet.

➤ Place du film dans les programmes

Quatrième

Thème 1 - Le XVIII^e siècle, extensions, Lumières et révolutions.

CAP / niveau 4^{ème}

La France depuis 1789 - de l'affirmation démocratique à la construction européenne.

Première Générale et Technologique

Thème 1 – L'Europe face aux révolutions, 1789-1848.



A/ Chronologie sélective de la Révolution française

- 1774 : Louis XVI, roi de France
- 1788-1789 : la France en crise

1789

- 5 mai : ouverture des États généraux
- 20 juin : serment du jeu de Paume
- 14 juillet : prise de la Bastille
- 4 août : abolition des privilèges
- 26 août : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

1790

- 4 mars : création des départements
- 14 juillet : fête de la Fédération

1791

- 26 mars : le mètre comme unité de mesure

- 21 juin : arrestation du roi à Varennes
- 17 juillet : la fusillade du Champ-de-Mars
- 29 août : début des premières « élections législatives » en France

1792

- 20 avril : entrée en guerre contre l'Autriche
- 11 juillet : « La patrie en danger »
- 10 août : la prise des Tuileries
- 20 septembre : la bataille de Valmy
- 22 septembre : proclamation de la 1^{ère} République
- 10 décembre : début du procès de Louis XVI

1793

- 21 janvier : exécution de Louis XVI
- Mars : début de l'insurrection vendéenne
- Avril : le Comité de salut public
- 2 juin : victoire des Montagnards sur les Girondins
- 24 juin : la Constitution de l'an I
- Septembre : mise en place de « la Terreur »

1794

- 27 juillet : arrestation de Robespierre

1795

- 23 juin : échec du débarquement d'émigrés royalistes
- 14 juillet : La Marseillaise est décrétée chant national

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

B/ SE DEFAIRE DU ROI

I/ La fuite de Louis XVI et de sa famille à Varennes, 21 juin 1791

Document 1. *Arrestation de Louis seize à Varennes, le 22 juin 1791*, estampe de Pierre-Gabriel Berthault d'après un tableau de Jean-Louis Prieur



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

Document 2. *Retour de Varennes. Arrivée de Louis XVI à Paris, le 25 juin 1791*, estampe de Baleverest d'après le tableau de Jean-Louis Prieur

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53275845k/f1.item.zoom#>



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Exercice N°2 Analyse des gravures

Quatrième / CAP

Questions

- 1/ Quelle est l'attitude de la foule dans les deux gravures ?
- 2/ Comment expliquer l'importance du dispositif militaire autour du carrosse royal ?
- 3/ En quoi ces documents illustrent-ils la rupture des Français et de Louis XVI ?

Le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

L'évènement que le film ne montre pas, mais qu'il suggère et qui est le point de départ du *Déluge* se déroule le 21 juin 1791.

On est alors en pleine élection de l'Assemblée Législative. Le roi habite au Palais des Tuileries depuis le 6 octobre 1789, lorsque les Parisiennes et les Parisiens sont venus le chercher à Versailles. Il vit depuis sous la surveillance de six cents Gardes Nationaux dirigés par La Fayette.

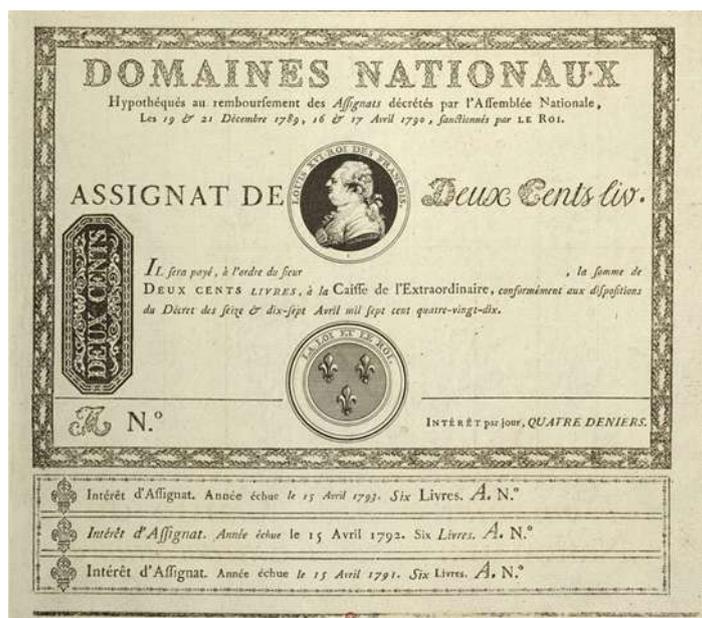
Mais à la nuit tombée, Louis, Marie-Antoinette, sa fille de 12 ans, et son fils le Dauphin âgé de 5 ans ainsi que madame de Tourzel, qui s'occupe des enfants, se sont déguisés pour quitter discrètement le Palais. Marie-Antoinette devient madame Rochet, la gouvernante de la baronne de Korff, riche russe en route vers son pays incarnée par madame de Tourzel. Louis XVI devient monsieur Durant, l'intendant de la baronne. Le dauphin est déguisé en petite fille. On emmène également deux gouvernantes, le marquis d'Agoult et trois gardes du corps, soit onze personnes en tout. Ils montent dans un fiacre tracté par six chevaux à minuit et demi, conduit par le comte suédois Axel de Fersen déguisé en cocher. Il est le confident de la reine et c'est avec lui que la reine a été l'artisan de cette fuite.

Fuir est l'ultime instrument d'un roi qui a vu le pouvoir lui échapper progressivement. Contrôle des armées, de la diplomatie, des administrateurs de province, droit de veto, droit de grâce : il a tout perdu. Il est même forcé le 24 août 1790 d'accepter, contre l'avis du pape, la Constitution civile du clergé, qui force les curés et les évêques à prêter serment à la Constitution. Le déclencheur de cette fuite est la peur provoquée par l'envahissement des Tuileries par la foule le 18 avril 1791, lorsque la famille royale a réclamé de pouvoir se rendre à Saint-Cloud pour Pâques.

Le fiacre prend par la porte Saint-Martin vers Montmédy, citadelle de la Meuse où la famille royale est attendue par le marquis de Bouillé et plus de six mille hommes. Le roi a laissé une note aux Tuileries : « Français, revenez à votre roi ! Il sera toujours votre père, votre meilleur ami. Quel plaisir n'aura-t-il pas à oublier toutes ses injures personnelles et de se revoir au milieu de vous lorsqu'enfin la liberté sera posée sur des bases fermes et inébranlables. » La fuite n'est découverte à Paris qu'à sept heures.

Cette lettre est le symbole du double jeu du roi qui semble accepter les décisions révolutionnaires, mais qui en réalité prépare activement la contre-révolution. Il doit rejoindre les armées étrangères des souverains européens qui le soutiennent, et notamment Léopold II, empereur d'Autriche et frère de Marie-Antoinette.

Mais l'attelage prend du retard. A certains relais de poste, où les chevaux sont changés, il sort du fiacre et discute avec les paysans. A Chaintrix, la baronne de Korff est accueillie avec bienveillance et la gouvernante surprend en laissant deux pièces d'argent à ses hôtes. Le roi est trop confiant et personne dans sa troupe ne se rend compte qu'il a été reconnu. Il espère une escorte qui ne vient pas. A Sainte-Menehould, ils sont reçus vers 18 heures par Jean-Baptiste Drouet au relais de poste, et après leur départ la rumeur du passage du roi s'empare de la ville. Drouet est convoqué à la mairie, il hésite, mais on lui présente un assignat sur lequel il reconnaît le profil de Louis XVI.



Document. Assignat de deux cents livres, 1790

Source : <https://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sru?operation=searchRetrieve&version=1.2&maximumRecords=50&collapsing=true&exactSearch=true&query=dc.subject%20adj%20%22Louis%20XVI%20%201754%201793%20%20%20roi%20de%20France%20%20%20%20Portraits%22>

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

A 23 heures, la berline du roi arrive à Varennes avec 4 heures de retard. L'escorte qui l'attendait pour l'emmener à l'Est a dû se replier pour ne pas affoler la population. La famille royale tombe sur un barrage organisé par Drouet qui l'a rattrapée à cheval. Le magistrat de la ville, l'épicier Jean-Baptiste Sauce, réclame les passeports mais est incapable de reconnaître le roi. Ce dernier finit par sortir du fiacre, sa cavale est terminée. La légende veut que le roi aurait été reconnu d'après un assignat qui aurait été présenté. Le juge qui a été appelé le reconnaît ; la foule furieuse réclame des explications puis son retour à Paris.

Le retour de la famille royale prend trois jours, escortée par la population. Les insultes et les crachats pleuvent, Marie-Antoinette est insultée, sa robe déchirée. Un royaliste se manifeste, il est décapité et sa tête plantée sur une pique. Accueillie à Paris par La Fayette, la famille royale entre sur les Champs-Élysées dans le silence sous le regard des Parisiens. Le 25 juin 1791, la royauté a perdu le soutien des Français.

Exercice N°3 Du film à l'Histoire

Quatrième / Première.

Prérequis : avoir vu le film au cinéma (voir en page 1 mode d'emploi pour organiser une projection).

Questions :

- 1/ Dans le prologue, quel est le texte récité par le procureur qui accueille la famille royale ?
- 2/ Quelle est l'attitude du procureur quand Louis XVI se présente devant la prison ?

Exercice N°4 Présenter une situation

Tâche complexe Première.

-> Vous êtes un Parisien révolutionnaire en 1791 et vous correspondez avec un ami en province.

Expliquez-lui dans cette lettre pourquoi selon vous cette fuite du roi doit amener la fin de la monarchie.



II/ De Louis XVI à Louis Capet

Focus : Guérir des écrouelles

Louis XVI, dernier roi thaumaturge

Dans le film, il est demandé au roi de toucher un malade atteint des écrouelles. Il est fait référence au caractère sacré attribué aux rois thaumaturges : en revendiquant sa capacité à guérir de manière magique les écrouelles, ou adénopathie cervicale tuberculeuse chronique, la monarchie trouve un moyen de consolider son pouvoir sur le peuple. Il fallait au Moyen Âge invoquer la grâce de Dieu pour monter sur le trône, et cette référence s'est durablement installée. Le jour de leur sacre - au cours d'une messe célébrée par les plus hauts dignitaires ecclésiastiques - les rois démontraient au peuple leur pouvoir surnaturel et guérissaient les malades des écrouelles en prononçant une phrase rituelle : « le roi te touche, Dieu te guérit ».

Le décalage entre le roi et ses sujets est ici essentiel. La mise en scène de la séquence souligne par son rythme et sa construction comment Louis XVI se prend à croire que rien n'a changé. Il semble croire lui-même à son pouvoir jusqu'au moment où il est moqué par ses sujets. Le 31 mai 1825, le roi Charles X toucha les écrouelles de cent trente malades dans une tentative de restauration de cette tradition, acte symbolique tendant à la restauration de la monarchie de droit divin. Mais la signification religieuse était devenue en fait inaccessible au public et n'apparut aux yeux de tous que comme la résurrection d'un aspect archaïque de l'Ancien Régime.

Exercice N°6 La famille Royale au Temple

Prérequis : avoir vu le film au cinéma (voir en page 1 mode d'emploi pour organiser une projection).

Questions

- 1/ Quel est le texte qui est récité dans la première séquence qui ouvre le film ?
- 2/ Par qui la famille royale est-elle accueillie au début du film ? Comment expliquer l'attitude du personnage ?
- 3/ Décrivez l'attitude du roi et de la Reine au début du film quand ils arrivent dans la prison du Temple.
- 4/ Comment cette attitude évolue-t-elle ?

Attitude du roi - -	Attitude de la reine - -
Évolution >	Évolution >

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

En comparant les différentes propositions d'estampes, on peut insister sur l'animalisation du roi : il est un cochon qui se nourrit sur le peuple, mais ce cochon est manipulé par Marie-Antoinette. Cette dernière est montrée dénudée, souvent représentée sous les traits d'une harpie : elle manipule le roi. On retrouve ici la critique de l'étrangère qui ne s'intéresse pas aux Français et ne veut que jouir de sa position en organisant des fêtes à Versailles, ce que son gardien ne manque pas de lui reprocher. En ramenant les cochons à l'étable après la fuite à Varennes, les caricatures insistent alternativement sur le caractère jouisseur, goinfre du cochon – remplacé depuis par le porc –, mais également sur la saleté qui le caractérise. La famille royale est ici dans un chariot de paille, parfois nue, rabaissée.

Document 1 : *Les cochons ramenés dans l'étable*, estampe non identifiée

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b69478108?rk=21459;2>



le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

Document 2. *La famille des cochons ramenés dans l'étable*, estampe non identifiée
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84113903?rk=21459;2#>



Document 3 : *Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute ! La Fontaine*, estampe non identifiée
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6947815b?rk=386268;0>



Exercice N°7 Les caricatures

Quatrième / Première.

Répartir les élèves par groupe, chacun devant analyser une caricature.

Questions

- 1/ Dans quels contextes la caricature s'insère-t-elle ?
- 2/ Comment le roi / la reine sont-ils présentés ?
- 3/ Quel est le procédé de caricature employé ? Comment cherche-t-on à obtenir un effet comique ?
- 4/ Quel est le message que l'on cherche à donner de la famille royale ?



Jean-François Garneray, *Portrait posthume de Louis XVI emprisonné à la Tour du Temple*, 1814. Huile sur toile, 32 x 24 cm. Conservé au Musée Carnavalet, Paris.



Antoine-François Callet, *Louis XVI, roi de France et de Navarre, revêtu du grand costume royal en 1779*, 196 x 109 cm. Conservé au Musée du Château de Versailles, Versailles.

Exercice N°8 Les représentations du roi Louis XVI Quatrième / CAP / Première

Questions

- 1/ Décrivez chacun des tableaux : taille, composition.
- 2/ Quels sont les attributs du roi dans chacune des œuvres ?
- 3/ En quoi peut-on dire qu'en comparant ces deux tableaux, la place de la monarchie a changé en France ?

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

C/ UN PRISONNIER QUI SORT DE L'ORDINAIRE

I/ L'histoire d'un bâtiment : la prison du Temple

La prison du Temple, située à Paris (3^{ème} arrondissement actuellement), a une histoire fascinante qui débute bien avant qu'elle ne devienne célèbre comme lieu de captivité de la famille royale pendant la Révolution française. D'abord forteresse médiévale construite par les Templiers, elle est ensuite convertie en prison et marquera les esprits par son rôle durant la Révolution.

Origines : La forteresse des Templiers

Le Temple est initialement un vaste ensemble fortifié construit par l'Ordre des Templiers au XII^e siècle pour y établir leur commanderie principale à Paris. Situé dans le Marais, ce quartier en dehors de la ville était propice aux ordres militaires. La forteresse comprenait plusieurs bâtiments, dont une grande église et une tour principale appelée la tour du Temple, avec une haute tour carrée.

En 1307, lorsque le roi Philippe IV (Philippe le Bel) ordonne l'arrestation des Templiers, la forteresse du Temple est saisie par la Couronne. L'Ordre est dissous en 1312, et leurs biens sont confisqués. Dès lors, le Temple est souvent utilisé pour héberger des dignitaires étrangers ou des membres de la noblesse, et ses bâtiments servent aussi de dépôt pour les trésors royaux.

Le Temple avant la Révolution française

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la forteresse perd sa fonction militaire et devient un lieu de résidence pour les membres de la noblesse et des membres du clergé liés aux chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, successeurs des Templiers.

Au fil du temps, le quartier autour du Temple se développe et attire commerçants et artisans, et une grande partie des terrains du Temple est lotie pour des habitations et des commerces. La Tour du Temple elle-même devient cependant de plus en plus vétuste.

La prison du Temple durant la Révolution française

La tour du Temple reprend une importance stratégique lors de la Révolution. Après la chute de la monarchie le 10 août 1792, Louis XVI, Marie-Antoinette, leurs enfants et la sœur du roi, Madame Élisabeth, sont emprisonnés dans la tour du Temple le 13 août 1792.

Louis XVI et sa famille sont d'abord détenus ensemble dans des conditions relativement confortables, mais les mesures de sécurité se durcissent rapidement, et des restrictions croissantes sont imposées. En janvier 1793, après la condamnation de Louis XVI, la famille royale est séparée : le roi est exécuté le 21 janvier 1793. La reine et les enfants demeurent au Temple, où les conditions de détention se détériorent.

Marie-Antoinette est ensuite transférée à la prison de la Conciergerie pour son procès et est exécutée le 16 octobre 1793. Le dauphin Louis-Charles est emprisonné seul dans une cellule du Temple jusqu'à sa mort en 1795.

Le Temple sous le Consulat et l'Empire

Après la Révolution, le Temple reste une prison, mais son rôle change sous Napoléon Bonaparte. Le Premier Consul considère ce lieu comme un symbole de la Terreur et de la violence de la Révolution, et il décide de démanteler une partie des bâtiments.

Au début du XIX^e siècle, Napoléon ordonne la destruction de la tour du Temple, qu'il veut voir disparaître pour éviter qu'elle ne devienne un lieu de pèlerinage royaliste. La démolition commence en 1808 et s'achève sous la Restauration, effaçant presque toutes traces de la forteresse originelle.

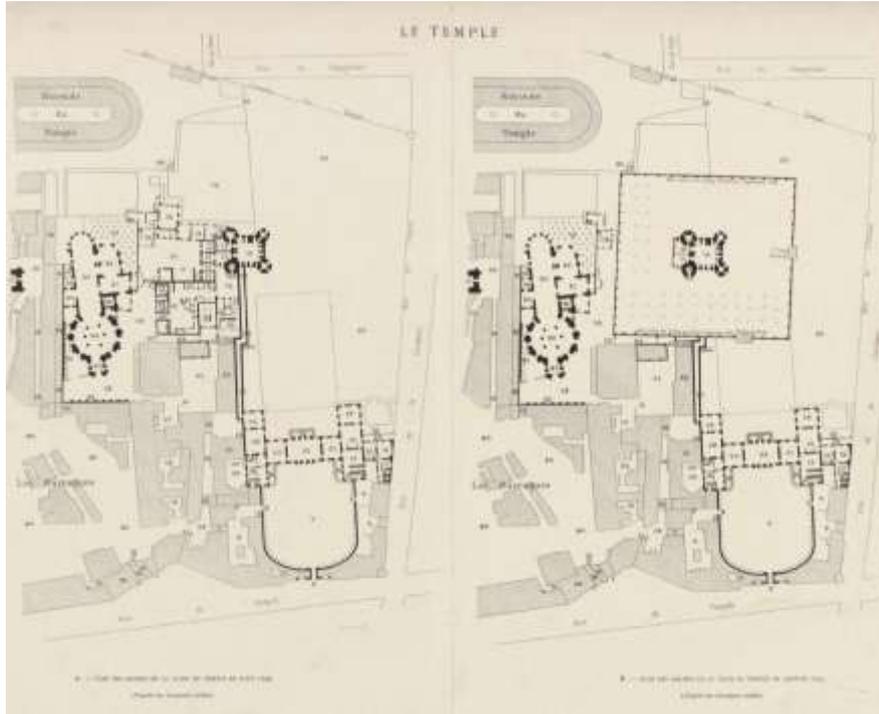
Disparition et vestiges du Temple

Une fois la tour du Temple démolie, le site reste un terrain vague pendant plusieurs années. Durant le XIX^e siècle, la zone est réaménagée pour construire de nouveaux immeubles et rues. Le quartier finit par perdre la plupart de ses liens avec l'histoire médiévale et révolutionnaire du Temple.

Aujourd'hui, le site du Temple est marqué par la présence de la mairie du 3^e arrondissement de Paris et de la place du Temple, qui abrite le square du Temple. Quelques rares vestiges architecturaux et certaines rues aux noms évocateurs, comme la rue du Temple, rappellent encore l'histoire de cette forteresse disparue.

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

La prison du Temple est passée du statut de forteresse templière à celui de prison révolutionnaire emblématique, marquant un tournant dans l'histoire de France.



Exercice N°9 Observez la mise en scène Quatrième / Première.

Prérequis : avoir vu le film au cinéma (voir en page 1 mode d'emploi pour organiser une projection).

Dans la deuxième séquence du film, la famille royale est installée au rez-de-chaussée.
Observez le plan de la prison du temple entre 1792 et 1793

Questions :

- 1/ Comment la Tour du Temple est-elle représentée comme une prison ?
- 2/ A quoi voit-on que le roi n'est pas un prisonnier comme les autres ?
- 3/ A quoi repère-t-on tout au long du film que le traitement qu'il reçoit se dégrade ?



le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

II/ La vie dans la prison du Temple : une vie organisée autour de la famille royale

Les derniers mois de Louis XVI, emprisonné à la Tour du Temple, sont marqués par une série d'événements tragiques et par son isolement croissant. Arrêté le 10 août 1792 après l'attaque des Tuileries, le roi est conduit, avec sa famille, à la prison du Temple, une forteresse médiévale transformée en prison lors de la Révolution française. Voici un aperçu des moments les plus significatifs de sa détention jusqu'à son exécution le 21 janvier 1793.

La vie au Temple avec la famille royale

Au début de son incarcération, Louis XVI partageait une cellule dans la tour du Temple avec la reine Marie-Antoinette, leurs enfants (Marie-Thérèse et Louis-Charles, le futur Louis XVII), ainsi que Madame Élisabeth, sœur du roi. La famille était étroitement surveillée et les gardes limitaient les contacts avec l'extérieur. Bien que leurs conditions de détention soient difficiles, ils disposaient d'un certain confort au début : ils pouvaient par exemple lire, se promener un peu dans la cour et participer à des offices religieux. Cependant, les conditions de détention s'aggraveront peu à peu.

La séparation de la famille

En décembre 1792, la Convention nationale décide d'organiser le procès de Louis XVI. Dans le contexte de la Terreur, le roi est séparé de sa famille le 26 décembre 1792 pour être placé en isolement total au sein du Temple, tandis que Marie-Antoinette et les enfants restent emprisonnés à l'étage inférieur. Cette séparation est particulièrement difficile pour la famille royale, notamment pour Marie-Antoinette, qui s'inquiète pour son fils, le dauphin Louis-Charles, alors âgé de sept ans.

Le procès de Louis XVI et sa condamnation

Le procès de Louis XVI commence en décembre 1792 et se déroule devant la Convention nationale, où le roi est accusé de trahison. La Convention vote sa condamnation à mort le 20 janvier 1793, par une courte majorité. Son exécution est fixée au lendemain. Jusqu'au bout, Louis XVI espère une forme de clémence, notamment une demande de sursis, mais celle-ci est rejetée.

Les derniers jours de Louis XVI

La veille de son exécution, le 20 janvier 1793, Louis XVI reçoit la visite de son confesseur, l'abbé Henry Edgeworth de Firmont, qui le soutient spirituellement. Il écrit également une lettre d'adieu poignante adressée à Marie-Antoinette, mais cette lettre ne lui parviendra jamais. Dans celle-ci, il exprime ses dernières pensées pour ses enfants et sa famille, leur demandant de pardonner ceux qui les ont offensés. Cette lettre témoigne d'un esprit de réconciliation et d'acceptation face à sa situation.

L'exécution de Louis XVI (21 janvier 1793)

Le matin du 21 janvier, Louis XVI est conduit à la place de la Révolution (actuelle place de la Concorde) pour être guillotiné. Selon les récits, il monte dignement sur l'échafaud et tente de s'adresser à la foule pour déclarer son innocence et son amour pour le peuple français, mais ses paroles sont étouffées par les tambours. À 10 h 22, il est exécuté, marquant ainsi la fin de la monarchie absolue en France et l'avènement d'une période de Terreur et de violence politique.

Les conditions de vie au Temple après l'exécution

Après la mort de Louis XVI, Marie-Antoinette, ses enfants et Madame Élisabeth restent emprisonnés au Temple. Les conditions de détention deviennent de plus en plus dures, surtout pour Marie-Antoinette, qui sera transférée à la Conciergerie quelques mois plus tard pour son propre procès et exécution en octobre 1793. Quant au dauphin, Louis XVII, il sera retenu dans des conditions déplorables jusqu'à sa mort en 1795.



Analyse : A la prison du Temple, la famille royale connaît un isolement croissant, un film au service de l'histoire.

- de la population : la reconstruction de la prison du Temple entre 1792 et 1793 éloigne le roi du centre de Paris, mais la Tour elle-même isole le roi de la ville, à la fois pour le protéger, mais également comme lieu de relégation de la personne royale.
- Les gardiens retirent progressivement leurs privilèges aux prisonniers : évidemment la liberté ; leurs proches lorsque la princesse de Lamballe et ce qui reste de la cour sont écartés et transférés à la prison de la Force ; leur capacité d'expression et la possibilité à maintenir une correspondance – à raison étant donné le double jeu entretenu par le roi jusque-là ; enfin une forme de dignité royale lorsque les couverts leurs sont interdits. Le roi se trouve ainsi progressivement ramené au sort commun marqué finalement par le passage du vouvoiement au tutoiement. Ce tutoiement est certes une pratique courante chez les révolutionnaires qui veulent abattre les marques de différences sociales. C'est également dans le cas du roi un renoncement à la sacralité de la personne royale.
- L'ensemble du processus de déchéance du roi doit être posé au regard de la longue séquence de préparation matinale de Louis XVI et de Marie-Antoinette. On peut souligner la vanité de cette préparation qui s'achève dans un plan du couple royal en majesté. Mais également le déficit de perception de la nouvelle réalité par Louis XVI, et plus encore par Marie Antoinette : ils se comportent comme ils l'ont toujours fait, feignant d'ignorer la transformation politique qui s'est opérée depuis Varennes.

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

III/ L'exécution de la princesse de Lamballe (3 septembre 1792)

La duchesse de Lamballe (Roxane Duran), était une aristocrate italienne proche de Marie-Antoinette. Veuve très jeune, elle devint surintendante de la Maison de la reine, statut très lucratif. Fidèle à Marie-Antoinette, elle resta à ses côtés durant la Révolution française. D'abord emprisonnée avec la famille Royale, elle sera ensuite incarcérée à la prison La Force, condamnée, elle sera assassinée lors des massacres de septembre 1792.

Document 1. Léon-Maxime Faivre, *Mort de la princesse de Lamballe*, 1908. Huile sur toile, 265 x 367 cm. Conservé au Musée National du Château de Versailles.



Exercice N°10. Observer une œuvre d'art Quatrième / CAP

Questions

1/ Décrivez le tableau réalisé par Léon-Maxime Faivre :

- Comment le tableau est-il organisé ?
- Qu'est-ce qui attire l'œil ? Pourquoi ?
- Comment qualifier la foule dans la rue ?

2/ En quoi cette représentation diffère-t-elle de celle proposée dans le film ?

3/ Quelle est la vision de la Révolution française que défendent les républicains du début XXe siècle ?

<https://histoire-image.org/etudes/debuts-terreur>

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

Document 2. Extrait du *Journal de Cléry*

« Pendant le dîner, on entendit le bruit des tambours, et bientôt les cris de la populace. La famille royale sortit de table avec inquiétude, et se réunit dans la chambre de la reine. Je descendis pour dîner avec Tison et sa femme, employés au service de la tour.

Nous étions à peine assis, qu'une tête au bout d'une pique fut présentée à la croisée [*fenêtre*]. La femme de Tison jeta un grand cri ; les assassins crurent avoir reconnu la voix de la reine, et nous entendîmes le rire effréné de ces barbares. Dans l'idée que sa majesté était encore à table, ils avaient placé la victime de manière qu'elle ne put échapper à ses regards : c'était la tête de Mme la princesse de Lamballe. Quoique sanglante, elle n'était point défigurée ; ses cheveux blonds, encore bouclés, flottaient autour de la pique.

Je courus aussitôt vers le roi. La terreur avait tellement altéré mon visage que la reine s'en aperçut ; il était impossible de lui en cacher la cause : je voulais seulement avertir le roi ou Madame Élisabeth ; mais les deux municipaux [*gardiens du Temple*] étaient présents.

[...] Cependant, les cris du dehors augmentaient : on entendit très distinctement des injures adressées à la reine. Un autre municipal survint, suivi de quatre hommes députés [*choisis*] par le peuple pour s'assurer si la famille royale était dans la tour. L'un deux, en habits de garde nationale [*milice citoyenne créée sous la Révolution*], pourtant deux épaulettes, et armé d'un grand sabre, insiste pour que les prisonniers se montrassent à la fenêtre : les municipaux s'y opposèrent. Cet homme dit à la reine du ton le plus grossier : « on veut vous cacher la tête de la Lamballe que l'on vous apporte pour vous faire voir comment le peuple se venge de ses tyrans. Je vous conseille de paraître, si vous ne voulez pas que le peuple monte ici. À cette menace, la reine, tomba évanouie. »

Exercice N°11. Une œuvre d'art / un texte, des visions différentes

Première

Questions

1/ Décrivez le tableau réalisé par Léon-Maxime Faivre :

- Comment le tableau est-il organisé ?
- Qu'est-ce qui attire l'œil ? Pourquoi ?
- Comment qualifier la foule dans la rue ?

2/ A la lecture du texte, qu'est-ce qui différencie les deux visions de l'évènement ?

3/ En quoi ces représentations diffèrent-elles de celle proposée dans le film ?

3/ Quelle est la vision de la Révolution française que défendent les républicains du début XXe siècle ?

<https://histoire-image.org/etudes/debuts-terreur>

Sur l'usage impressionnant de la pique signalé dans le texte, on peut évoquer que c'est un symbole des sans-culottes depuis la prise de la Bastille en 1789 dont le gouverneur de la prison, de Launay, fut la première victime. Arme simple d'un peuple qui ne dispose pas de mousquet ni de poudre, elle est aussi l'expression d'une forme de rage populaire qui éclate régulièrement pendant la révolution.

Que ce soit pour faire face à la menace intérieure de la contre-révolution ou la menace extérieure, la pique est utilisée dans un contexte de guerre permanente, expliquant notamment pourquoi le peuple est armé. C'est enfin un symbole de radicalité qui continue à s'exprimer à l'encontre des puissants tout au long du XIXe et du XXe siècle, même si la menace devient plus symbolique que réelle.

Pour approfondir, on peut se reporter notamment à Faget, R. (2018) . « L'arme de la liberté » : usage et enjeux de la pique révolutionnaire. *Annales historiques de la Révolution française*, n° 393(3), 11-33. <https://shs.cairn.info/revue-annales-historiques-de-la-revolution-francaise-2018-3-page-11?lang=fr>.

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

IV/ Le Journal de Cléry

Source d'inspiration des auteurs du film Gianluca Jodice et Filippo Gravino

Le Journal de Cléry aussi connu sous le titre complet Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France, est un témoignage écrit par Jean-Baptiste Cléry, le valet de chambre du roi Louis XVI. Ce journal, rédigé dans un style simple et sobre, est un récit des derniers mois du roi au Temple et est considéré comme une source précieuse pour comprendre les conditions de vie et les émotions de Louis XVI durant sa captivité.

Qui était Jean-Baptiste Cléry ?

Jean-Baptiste Cléry (1759-1809) était le valet de chambre de Louis XVI et l'un des rares serviteurs autorisés à accompagner le roi pendant son emprisonnement au Temple. Dévoué à son maître, il restera à ses côtés jusqu'à la veille de son exécution. Son rôle lui donne une perspective intime et détaillée de la vie quotidienne du roi, et il consigne dans son journal les moindres événements et interactions avec le roi, sa famille et les geôliers.

Le Journal de Cléry couvre la période allant de l'incarcération de Louis XVI au Temple en août 1792 jusqu'à son exécution en janvier 1793. Voici les principaux thèmes et événements relatés dans ce journal :

- La captivité de la famille royale : Cléry décrit les conditions de détention de Louis XVI, de la reine Marie-Antoinette, de leurs enfants, et de Madame Élisabeth. Il raconte comment la famille royale essaie de maintenir une certaine dignité malgré l'inconfort et l'humiliation de leur captivité.
- La séparation de la famille : En décembre 1792, Louis XVI est séparé de sa famille avant son procès, un événement que Cléry décrit avec une grande sensibilité, témoignant de l'émotion et de la détresse de chacun.
- Le quotidien de Louis XVI : Cléry détaille les habitudes du roi dans la prison, ses lectures, ses prières, et son attitude stoïque face à l'épreuve. Il décrit notamment le roi comme un homme pieux, résigné et courageux, se préparant à son sort avec dignité.
- Le procès et les derniers jours : Le journal couvre les derniers jours de Louis XVI, ses adieux à sa famille, et ses échanges avec l'abbé Edgeworth, son confesseur. Cléry relate également les préparatifs de l'exécution et l'attitude du roi jusqu'à son dernier moment.

Valeur historique et émotionnelle

Le Journal de Cléry est considéré comme une source de première importance pour comprendre la psychologie de Louis XVI dans ses derniers mois. Cléry est un témoin de confiance, et son récit est marqué par une grande loyauté envers le roi. Bien que son récit soit évidemment empreint d'une certaine compassion pour la famille royale, il est souvent jugé comme factuel et précis, évitant des descriptions trop romancées.

Le journal montre Louis XVI sous un jour intime et vulnérable. Il révèle les efforts du roi pour maintenir une apparence de calme et de résilience, et met en lumière l'attachement de Cléry pour son maître. De plus, il est l'un des rares témoignages directs de cette période, car peu de personnes ont accès à Louis XVI pendant sa captivité.

Les limites du Journal de Cléry

Bien que Le Journal de Cléry soit un témoignage privilégié, il reste un texte subjectif. Cléry, royaliste convaincu, a tendance à embellir l'image du roi, le montrant comme un martyr de la Révolution. Cela ne remet pas en question la véracité de la plupart des faits rapportés, mais il est nécessaire de lire ce texte en gardant à l'esprit la position politique et les sentiments personnels de Cléry.

En résumé : Le Journal de Cléry est à la fois un document historique et un récit poignant des derniers mois de Louis XVI. Il révèle non seulement les détails quotidiens de la captivité royale mais aussi l'aspect profondément humain et tragique du destin de Louis XVI et de sa famille. Ce journal reste une source essentielle pour ceux qui s'intéressent à la fin de la monarchie française et aux événements les plus intimes de la Révolution française.

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

D/ LA MORT DE LOUIS XVI

I/ Faire le procès du roi

Le film fait le choix de ne montrer ni le procès ni l'exécution du roi, mais insiste davantage sur les effets de ce procès sur la famille royale, à la fois résignée et abasourdie par le verdict.

<https://www.justice.gouv.fr/actualites/actualite/procès-louis-xvi>



Procès de Louis XVI à l'Assemblée de la Convention Nationale, salle du Manège du palais des Tuileries, 11 décembre 1792. Estampe N°179, p.533 du Journal des Révolutions de Paris, des 8-15 décembre 1792, conservée au Musée Carnavalet à Paris.

Ce qui est reproché à Louis XVI :

1. la fuite à Varennes du 21 juin 1791 où la famille royale tenta de rejoindre l'étranger pour revenir en France à la tête d'une armée d'émigrés aristocrates et royalistes.
2. l'utilisation de fonds publics pour financer la contre-révolution.
3. la création d'une troupe de gardes Suisses aux ordres exclusifs de la famille royale sans le consentement de l'Assemblée nationale.

La constitution du 3 septembre 1791, toujours en vigueur au moment des discussions, énonçait que « la personne du roi [était] inviolable et sacrée », mais l'image du roi traître à la nation l'emporta au tribunal.

II/ Thomas Paine, un penseur révolutionnaire anglo-américain

FOCUS : Biographie de Thomas Paine

Né le 29 janvier 1737 à Thetford, en Angleterre, Thomas Paine a effectivement travaillé comme corsetier, collecteur d'impôts et journaliste avant d'émigrer en Amérique en 1774, encouragé par Benjamin Franklin.

. Implication dans la Révolution américaine : Paine s'est illustré avec *Common Sense* en 1776, un pamphlet influent plaidant pour l'indépendance des colonies américaines. Sa série d'essais intitulée *The American Crisis* a également eu un impact moral significatif sur les troupes américaines durant la guerre d'indépendance.

. Participation à la Révolution française : Élu à la Convention nationale française en 1792, il a représenté le département du Pas-de-Calais. Il a été emprisonné pendant la Terreur (1793-1794) et libéré après la chute de Robespierre.

Son ouvrage *The Age of Reason* (1794-1796) a critiqué les religions organisées, affirmant une approche déiste. Bien que cette œuvre ait suscité des controverses, elle reflète son engagement pour la rationalité et les droits individuels. De retour aux États-Unis en 1802, Paine a vécu ses dernières années dans la pauvreté et l'isolement. Il est mort le 8 juin 1809 à New York. Bien que son influence ait décliné à la fin de sa vie, ses idées sur la liberté et les droits de l'homme restent fondamentales.

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

Le 20 novembre 1792, dans une longue lettre adressée au journal le Moniteur Universel, Thomas Paine demande que Louis XVI soit jugé. La Convention juge ce texte suffisamment important pour en demander la publication officielle. Lors du procès du roi, il se prononce contre la mort.

« Je pense qu'il faut faire le procès de Louis XVI ; non que cet avis me soit suggéré par un esprit de vengeance, car rien n'est plus éloigné de mon caractère, mais parce que cette mesure me semble juste, légitime, et conforme à la saine politique. Si Louis est innocent, mettons-le à portée de prouver son innocence ; s'il est coupable, que la volonté nationale détermine si l'on doit lui faire grâce ou le punir. Mais, outre les motifs personnels à Louis XVI, il en est d'autres qui nécessitent son jugement. Je vais développer ces motifs dans le langage qui me paraît leur convenir, et non autrement. Je m'interdis l'usage des expressions équivoques ou de pure cérémonie.

Il s'est formé entre les brigands couronnés de l'Europe une conspiration qui menace non seulement la liberté française, mais encore celle de toutes les nations ; tout porte à croire que Louis XVI fait partie de cette horde de conspirateurs ; vous avez cet homme en votre pouvoir, et c'est jusqu'à présent le seul de sa bande dont on se soit assuré. Je considère Louis XVI sous le même point de vue que les deux premiers voleurs arrêtés dans l'affaire du Garde-meubles ; leur procès vous a fait découvrir la troupe à laquelle ils appartenaient. Nous avons vu les malheureux soldats de l'Autriche, de la Prusse et des autres puissances qui se sont déclarés nos ennemies, arrachés à leurs foyers, et traînés au carnage ainsi que de vils animaux, pour soutenir, au prix de leur sang, la cause commune de ces brigands couronnés. On a surchargé d'impôts les habitants de ces régions, pour subvenir aux frais de la guerre. Tout cela ne s'est pas fait uniquement en vue de Louis XVI ; quelques-uns des conspirateurs ont agi à découvert ; mais on a sujet de présumer que la conspiration est composée de deux classes de brigands : ceux qui ont levé des armées, et ceux qui ont prêté à leur cause de secrets encouragements et des secours clandestins ; et il est indispensable de faire connaître tous ces complices à la France et à l'Europe entière.

Louis XVI, considéré comme individu, n'est pas digne de l'attention de la République ; mais envisagé comme faisant partie de cette bande de conspirateurs, comme un accusé dont le procès peut conduire toutes les nations du monde à connaître et à désertir le système désastreux de la monarchie, les complots et les intrigues de leurs propres cours, il faut que son procès lui soit fait.

Si les crimes dont Louis XVI est prévenu lui étaient absolument personnels, sans relation avec des conspirations générales, et bornés aux affaires de la France, on aurait pu alléguer en sa faveur, avec quelque apparence de raison, le motif de l'inviolabilité, cette folie du moment. Mais il est prévenu non seulement envers la France, mais d'avoir conspiré contre toute l'Europe ; elle doit user de tous les moyens qu'elle a en son pouvoir pour découvrir toute l'étendue de cette conspiration. La France est maintenant une République ; elle a terminé sa révolution, mais elle n'en peut recueillir tous les avantages, aussi longtemps qu'elle est environnée de gouvernements despotiques. Leurs armées et leur marine l'obligent d'entretenir aussi des troupes et des vaisseaux. Il est donc de son intérêt immédiat que toutes les nations soient aussi libres qu'elle-même, que les révolutions soient universelles ; et puisque Louis XVI peut servir à prouver, par la scélératesse des gouvernements en général, la nécessité des révolutions, elle ne doit pas laisser échapper une occasion aussi précieuse.

Les despotes européens ont formé des alliances pour maintenir leur autorité respective et perpétuer l'oppression des peuples ; c'est le but qu'ils se sont proposé en faisant une invasion sur le territoire français. Ils craignent l'effet de la Révolution de France au sein de leur propre pays ; et dans l'espoir de l'empêcher, ils sont venus essayer d'anéantir cette Révolution avant qu'elle eût atteint sa parfaite maturité ; leur tentative n'a pas eu de succès. La France a déjà vaincu leurs armées ; mais il lui reste à sonder les détails de la conspiration, à découvrir, à placer sous les yeux de l'univers ces despotes qui ont eu l'infamie d'y prendre part ; et l'univers attend d'elle cet acte de justice.

Tels sont mes motifs pour demander que Louis XVI soit jugé ; et c'est sous ce seul point de vue que son procès me paraît d'une assez grande importance pour fixer l'attention de la République.

A l'égard de l'inviolabilité, je voudrais que l'on ne fit aucune mention de ce motif. Ne voyant plus dans Louis XVI qu'un homme d'un esprit faible et borné, mal élevé comme tous ses pareils, sujet, dit-on, à de fréquents excès d'ivrognerie, et que l'Assemblée constituante rétablit imprudemment sur un trône pour lequel il n'était point fait, si on lui témoigne par la suite quelque compassion, elle ne sera point le résultat de la burlesque idée d'une inviolabilité prétendue. »

Exercice N°11 *Il faut que le roi ait un procès* **Première**

Questions

- 1/ Quelle est l'utilité de faire un procès à Louis XVI ?
- 2/ Qui sont les conspirateurs dont il est question dans la lettre ?
- 3/ Pourquoi l'inviolabilité du roi est-elle une « folie » ?
- 4/ Quel est l'effet que Paine semble espérer d'un procès au roi ?

III / Extrait des procès-verbaux de la Convention nationale des 15, 17,-19 et 20 janvier 1793, l'an II de la République française.

ARTICLE PREMIER

La Convention nationale déclare Louis Capet, dernier roi des Français, coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté de l'État.

ARTICLE DEUXIÈME

La Convention nationale décrète que Louis Capet subira la peine de mort.

ARTICLE TROISIÈME

La Convention nationale déclare nul l'acte de Louis Capet apporté à la barre par ses conseils, qualifié d'appel à la nation du jugement contre lui rendu par la Convention ; défend à qui que ce soit d'y donner aucune suite, à peine d'être poursuivi et puni comme coupable d'attentat contre la sûreté générale de l'État.

ARTICLE QUATRIÈME

Le Conseil exécutif provisoire notifiera le présent décret dans le jour à Louis Capet, et prendra les mesures de police et de sûreté nécessaires pour en assurer l'exécution dans les vingt-quatre heures, à compter de sa notification, et rendra compte du tout à la Convention nationale immédiatement après qu'il aura été exécuté.

Extrait du Journal de Cléry : « Pendant cette lecture, aucune altération ne parut sur le visage du roi. Je remarquais seulement qu'au premier article, lorsqu'on prononce le mot conspiration, un sourire d'indignation, parut sur le bord de ses lèvres ; mais aux mots subira la peine de mort, un regard céleste, qu'il porte sur tous ceux qui l'entouraient, leur annonça que la mort était sans terreur pour l'innocence. »

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

Pour aller plus loin des Podcasts sur Louis XVI

"Louis XVI : la fin inéluctable" dans *Moments d'Histoire* : Analyse les décisions cruciales de Louis XVI face aux événements tumultueux, de la Révolution française jusqu'à son exécution en 1793.

<https://momentsdhistoire.fr/podcasts/hors-serie-podcast/louis-xvi>

"Le procès de Louis XVI" *Esprit de justice*, France Culture : Analyse approfondie des enjeux juridiques et politiques du procès de Louis XVI. Une réflexion sur le droit émergent face à la Révolution.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/esprit-de-justice/le-proces-de-louis-xvi-2295234>

"1786 : Quand Louis XVI voulut voir la mer" *Autant en emporte l'Histoire* France Inter : Récit sur un épisode peu connu de la vie du roi, révélant son humanité.

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/autant-en-emporte-l-histoire/autant-en-emporte-l-histoire-du-dimanche-13-fevrier-2022-4774257>

"La fuite de Louis XVI à Varennes" *Uchronies de Thomas Snegaroff*, France Inter : Analyse des conséquences de cet épisode clé. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/les-histoires-de-thomas-snegaroff/le-billet-de-thomas-snegaroff-du-dimanche-07-aout-2022-2979730>

"Louis XVI et la Révolution" *Répliques*, France Culture : Discussion entre historiens pour comprendre la position et les choix du roi face à la Révolution française.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/repliques/louis-xvi-et-la-revolution-rediffusion-de-l-emission-du-26-11-2005-6438921>

"Louis XVI ou le droit divin de réformer" *Au fil de l'Histoire*, France inter : Un autre regard sur Louis XVI

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/au-fil-de-l-histoire/louis-xvi-ou-le-droit-divin-de-reformer-par-caroline-de-kerhariou-9935420>

"21 janvier 1793 : exécution de Louis XVI" *les oubliettes du temps* France Inter : Les dernières heures de Louis XVI

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/les-oubliettes-du-temps/21-janvier-1793-execution-de-louis-xvi-2343077>

Pour aller plus loin quelques éléments de bibliographie

Bétourné, Olivier. *La Mort du Roi. Louis XVI devant ses juges et face à l'Histoire*. [s.l.]. Seuil. 2024.

Cléry, Henry Essex Edgeworth de Firmont, et Marie-Thérèse Charlotte d'Angoulême. *Journal de ce qui s'est passé à la tour du temple*. Paris. Mercure de France. 2007. 286 p. (Le temps retrouvé).

Ozouf, Mona. *Varennes. La mort de la royauté*. Paris, France. Gallimard. 2005. 433 p.

Tackett, Timothy. *Le roi s'enfuit. Varennes et l'origine de la Terreur*. traduit par Alain Spiess. Paris. la Découverte. 2007. (La Découverte-poche).

Vial, Charles-Eloi. *La famille royale au Temple. Le remords de la Révolution, 1792-1795*. Paris, France. Perrin. 2018. 431 p.

DOSSIER PEDAGOGIQUE

le déluge - un film de Gianluca Jodice au cinéma le 25 décembre 2024

MODE D'EMPLOI POUR ORGANISER UNE PROJECTION POUR VOS ELEVES

1. Contactez la salle de cinéma la plus proche de votre établissement.
- si vous n'avez pas le contact n'hésitez pas à nous le demander à cette adresse : jeanne@memento.eu
2. Demandez au responsable de la salle les modalités pour organiser une séance scolaire : tarif de groupe, disponibilités de la salle...
3. Toutes les salles de cinéma peuvent organiser une projection du film, durée du film 1h41
4. En vous rendant sur l'application [ADAGE](#), vous pouvez bénéficier, pour cette sortie scolaire au cinéma du « [pass Culture part collective](#) »



Dossier pédagogique conçu par



Alexandre Boza professeur agrégé d'Histoire-Géographie

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter sandrine@approches.net

En partenariat avec



memento
DISTRIBUTION